



2018 DU 178 Dénomination passage Jacqueline Giraud (12e).

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Il vous est aujourd'hui proposé de rendre hommage à Jacqueline Giraud, résistante, conductrice ambulancière, en attribuant son nom à la voie identifiée par l'indicatif DT/12, à Paris (12e).

Dans le cadre de l'aménagement du site de la caserne de Reuilly, la Ville de Paris a engagé à l'échelle du quartier une opération d'aménagement importante. Cet aménagement prévoit la création de la voie identifiée par l'indicatif DT/12.

L'attribution de la dénomination " passage Jacqueline Giraud " à cette voie contribue à l'identification foncière de futurs immeubles. Des adresses seront nécessaires, en particulier pour des logements.

Jacqueline Espérance Giraud naît le 26 mars 1924 à Paris (5e).

Dès 1942, Jacqueline Giraud sert dans la résistance française. Elle est nommée au grade d'aspirant à la formation chirurgicale mobile. Conductrice ambulancière, elle se distingue par son courage exceptionnel. Le 22 mai 1945, au cours d'une mission à Royan, elle est très grièvement blessée par une explosion de mine.

En 1956, elle reçoit la médaille militaire et est nommée au grade de chevalier de la Légion d'honneur en 1958. En 1977, elle est promue officier de la Légion d'honneur et accède au grade de commandeur de la Légion d'honneur en 1998.

Jacqueline Giraud décède le 28 octobre 2003 à Paris (12e).

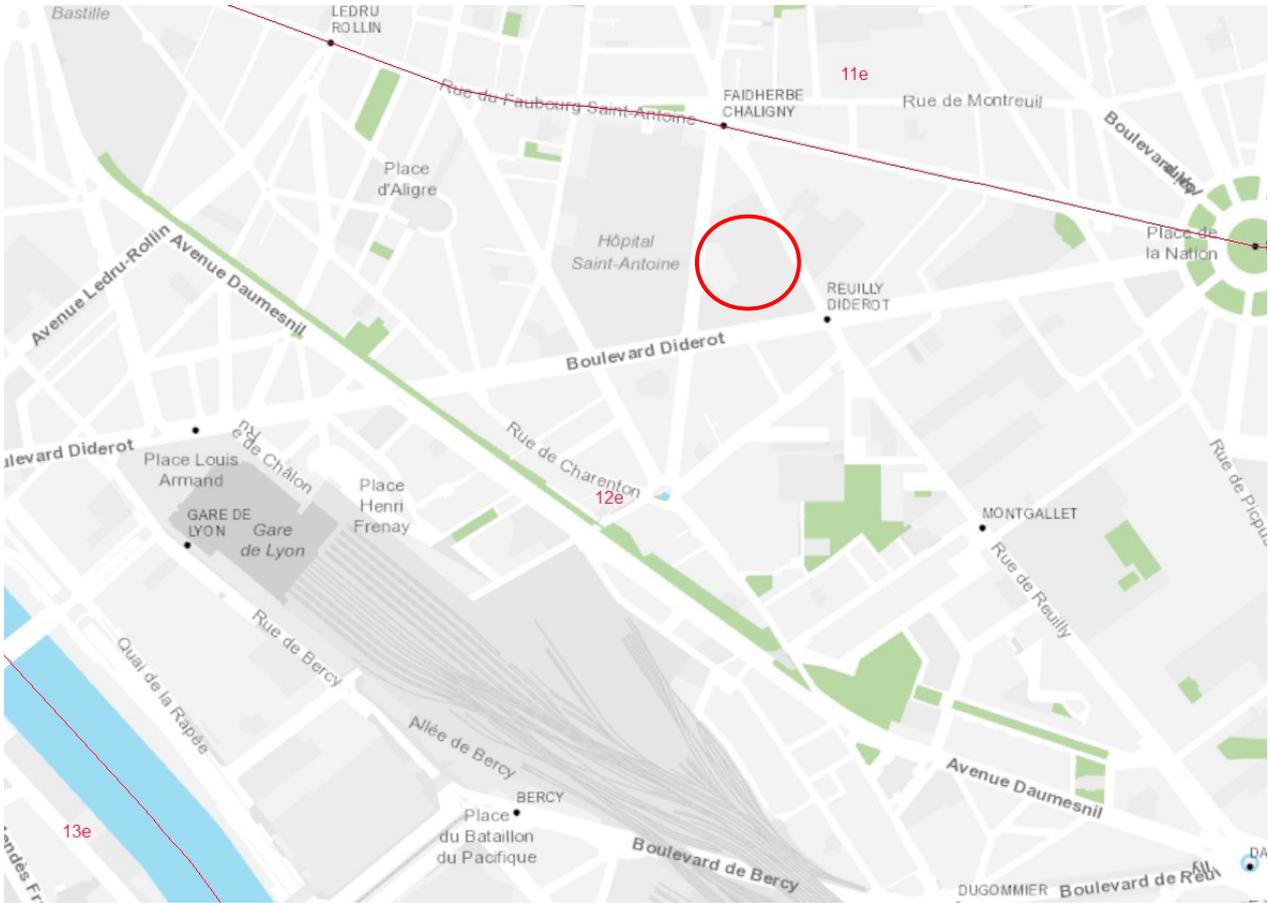
La Commission de dénomination des voies, places, espaces verts et équipements publics municipaux qui s'est réunie le 11 juin 2018 a donné un avis favorable sur ce projet de dénomination.

Aussi, si vous en êtes d'accord, la dénomination " passage Jacqueline Giraud " sera attribuée à la voie identifiée par l'indicatif DT/12, actuellement propriété de l'aménageur, destinée à devenir publique, située au droit du numéro 34 rue de Chaligny, à Paris (12e), conformément au plan annexé au présent exposé des motifs.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris

LOCALISATION



2018 DU 178 Dénomination passage Jacqueline Giraud (12e).

Le Conseil de Paris,
siégeant en formation de Conseil Municipal

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet en délibération en date du _____ par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination " passage Jacqueline Giraud " à la voie identifiée par l'indicatif DT/12, projetée dans l'opération d'aménagement du site de la caserne de Reully, à Paris (12e) ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 12e arrondissement en date du _____ ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER au nom de la 2e commission,

Délibère :

La dénomination " passage Jacqueline Giraud " est attribuée à la voie identifiée par l'indicatif DT/12, actuellement propriété de l'aménageur, destinée à devenir publique, située au droit du numéro 34 rue de Chaligny, à Paris (12e).